

LES FEMMES ACTRICES DANS LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Les journées d'étude de l'ACRF 2010 ont eu comme thème : « Que mangerons-nous demain ? De l'éprouvette à l'assiette... » Ce titre provocateur voulait nous faire prendre conscience du rôle de l'agro-alimentaire qui se confond trop souvent avec l'agro business dans nos sociétés de consommation. Clairement, le mouvement se positionne et défend l'option qu'une alimentation saine, produite dans le respect des êtres humains et de l'environnement, est un droit pour tout être humain. La sécurité alimentaire ne peut-elle être mieux assurée et atteinte en développant une agriculture paysanne partout dans le monde et en défendant le principe de la souveraineté alimentaire ?

Suivant la définition de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), la souveraineté alimentaire désigne « le droit des peuples à se nourrir, à vivre dans la sécurité alimentaire et le droit des populations, de leurs Etats et unions à définir leurs politique agricole et alimentaire, à protéger et à maîtriser leur agriculture et à s'engager dans leur commerce sans dumping vis-à-vis des pays tiers et dans le seul but d'atteindre des objectifs de développement durable ». En suivant ce concept et pour atteindre les objectifs indiqués, l'agriculture paysanne est la voie tout indiquée. En effet, toujours suivant la FAO, elle est celle qui, « dans un contexte global idéal, doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant, sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer, avec les autres citoyens, à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié de tous».

Avec de telles orientations pour les Journées d'Etude, il nous a semblé tout indiqué, au vu des options du mouvement, d'élargir notre horizon et de vérifier comment se vivait l'agriculture dans le Tiers Monde et particulièrement d'envisager le rôle des femmes dans cette activité. Pour ce faire nous avons bénéficié du témoignage de Madame Carmelina CARRACILLO, sociologue d'Entraide et Fraternité. Grâce à son apport nous avons pu aborder la place des femmes dans l'agriculture paysanne dans les pays du Tiers Monde et, en particulier, dans la région des Grands Lacs et du Burundi. L'objet de cette analyse est bien de poser la question à partir de certaines expériences vécues dans les pays du Tiers Monde et de déterminer les interpellations et des recommandations pour nos propres modes de production agricole en Europe et en Wallonie.

Quelques postulats de départ

Si nous voulons un développement durable, nous ne pouvons faire l'économie de ceux qui souffrent du développement non durable c'est-à-dire les paysans et les paysannes des pays pauvres. L'économie de marché cherche avant tout la rentabilité et se situe de plus en plus clairement dans une agriculture de type industriel pour augmenter la production et les profits au détriment d'une agriculture paysanne qui respecte l'environnement local et la production paysanne diversifiée propre à maintenir l'écosystème et la biodiversité. Ceux qui souffrent en premier lieu de ce mode de production ce sont bien les paysans et les paysannes de ces pays qui sont obligés de s'en tenir à une monoculture imposée par les dictats de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces critères de production pillent la terre de ces pays, ne respectent pas la nature, détruisent l'écosystème dans le seul intérêt du profit. Et pourtant les études les plus fiables disent clairement qu'il faut soutenir l'agriculture paysanne dans le monde si on veut lutter contre la faim et mettre en place un processus de développement durable. L'agriculture paysanne concerne ceux et celles qui possèdent au maximum deux hectares de terre.

Les problèmes spécifiques des paysannes, dont l'approche est appelée chez nous analyse de genre, sont des données qui traversent toutes les autres problématiques. Les propos qui suivent reposent essentiellement sur une étude du rôle des paysannes dans l'Afrique des Grands Lacs.

Les femmes actives dans la sécurité alimentaire, à quel prix !

L'enjeu principal à défendre pour que les femmes puissent s'émanciper et que leurs conditions de vie s'améliorent, c'est d'abord le maintien et le développement de la culture paysanne. En aidant les femmes on aide l'ensemble du système. La place des femmes dans cette agriculture paysanne est importante. Force est de constater qu'elles sont présentes à tous les échelons de la production et de la vente des produits agricoles. Les femmes sont actrices dans 70 % des activités agricoles. En Afrique ce sont elles qui transforment les matières premières en produits de consommation à 100 %. Ce sont aussi les femmes qui alimentent les marchés. C'est un constat : elles effectuent l'essentiel du travail dans l'agriculture paysanne.

Pourtant les femmes n'ont accès ni aux lieux de formation ni aux lieux de décision et encore moins à l'achat des ressources premières. Elles travaillent de plus en plus pour être de plus en plus pauvres. Le contexte néolibéral a des conséquences particulières pour elles. Le travail agricole rapporte de moins en moins : il faut travailler plus dans les champs tout en assurant le travail à la maison pour l'éducation des enfants et les tâches ménagères. Elles sont tributaires à la fois du jeu du marché et du poids de leur histoire, de leur culture et de leur passé : culture patriarcale qui met la femme au service de l'homme.

Il faut bouger : un autre modèle est possible

Cette situation n'est pas tenable. Comme femmes, nous voulons rejoindre des propositions constructives pour un développement agricole respectueux des femmes et soucieux de l'environnement, telles celles proposées par Entraide et Fraternité.

- ***La prise en compte des femmes dans le soutien à l'agriculture paysanne***

Lorsqu'il y a un désengagement des états au profit du privé, les femmes sont les premières à payer la dégradation des services publics. Au contraire l'état doit s'engager pour des subventions aux produits de

première nécessité. Et en ce sens, il doit promouvoir et défendre la reconnaissance et la protection de l'agriculture paysanne durable (régulation des marchés agricoles internationaux et protection des marchés locaux et régionaux) Cela nécessite aussi l'accès égal des hommes et des femmes aux technologies appropriées au développement durable.

- ***La sécurisation des droits fonciers garantissant les mêmes droits aux hommes et aux femmes***

Généralement dans les pays du Tiers Monde les femmes n'héritent pas de la terre, il faut donc prévoir dans les constitutions des lois égalitaires en matière d'héritage.

- ***L'accès égal des hommes et des femmes à l'eau, aux ressources naturelles, aux infrastructures agricoles, de transport et de stockage, aux crédits et aux intrants respectueux de l'environnement***

Depuis la possibilité d'employer des semences hybrides, les femmes ont encore perdu une partie du pouvoir qu'elles avaient. Ce sont elles qui ont les tâches les plus lourdes : production agricole, tâches ménagères, naissances et éducation des enfants.

- ***L'appui à une éducation familiale, scolaire et citoyenne sans discrimination de sexe***

Au Burundi, 50% des femmes sont analphabètes pour 29% des hommes. L'exemple du Burundi n'est pas une exception, loin s'en faut. C'est absolument nécessaire de promouvoir l'accès aux études secondaires pour les filles.

- ***Le renforcement des mesures luttant contre les violences faites aux femmes***

Souvent, dans ces pays, le viol est une arme de guerre. Avec la guerre et les conflits récurrents, il s'est installé une culture du corps de la femme vis-à-vis duquel l'homme peut être violent. S'installe alors progressivement une violence domestique et le silence sur celle-ci devient normatif. Bien souvent, lors de visites de projets, nous sommes surpris par le nombre de femmes qui ont des membres mutilés. Il est urgent de mettre sur pied, pour les hommes, des formations portant sur une approche du corps de la femme. Et, sur ce sujet, les permanents des différentes religions ont un rôle important à tenir.

- ***La prise en compte des intérêts spécifiques des paysannes dans les politiques agricoles et de coopération***

Par exemple, au Burundi, hommes et femmes produisent le café mais ces dernières n'ont pas le droit de le vendre. Le poids des coutumes et des rôles homme-femme reste déterminant. Le chef de ménage est bien l'homme et c'est lui qui décide pour les gros achats. Le travail domestique incombe aux femmes et la production agricole en fait partie. Il faut qu'il y ait à ce niveau une participation équitable réelle homme – femme de telle sorte que les femmes se sentent suffisamment autonomes par rapport aux traditions et aux coutumes et ne se soumettent plus systématiquement à celles-ci par crainte des violences.

- ***Le soutien aux associations de paysannes et la mise en place de mesures garantissant leur représentativité dans les lieux de décision qui les concernent***

Il existe déjà de nombreux exemples où les femmes ont une place réelle dans des lieux de décision, principalement dans les lieux de décisions locales. Il commence à se développer des organisations paysannes mixtes.

Au Nord et au Sud, toutes concernées

Il est très important que les citoyens et citoyennes du Nord soutiennent de telles recommandations et soient conscients des enjeux pour leur propre pays. Une agriculture paysanne généralisée peut assurer la sécurité

alimentaire de tous dans le cadre d'un développement durable. Les revendications plus particulières concernant les femmes touchent directement notre mouvement dans sa lutte pour l'égalité homme – femme. Les avancées sur ce terrain s'interpénètrent et s'influencent tant dans l'hémisphère Nord que dans l'hémisphère Sud.

Pierre Godfroid
Equipe « Thème d'année » de l'ACRF

Les sources

- Juste terre- spécial campagne 2010 – Mars – Avril 2010 Entraide et fraternité
- En deux mots... Quelle est la place des femmes dans l'agriculture paysanne de la région des Grands Lacs ?
Entraide et fraternité
- Site internet de la FAO : www.fao.org.

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

